

Séance du 23 février 2023

Délibération n° D2023009

Membres en exercice : 13
Présents : 11
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 17 Février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 23 février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Bernard CROUZIL, Maire.

Etaient présents : Mmes, COCHET, FRANCH, LAVERGNE, PIN-BELLOC, et SENAC et MM. BOUTEILLER, CORNILLOU, CROUZIL, GONINDARD, JOCTEUR-MONROZIER et OTAL.

Absents et excusés : Mme CASAGRANDE et M. FRILLAY.

Mme Myriam COCHET a été élue secrétaire de séance.

Objet : Approbation du Compte Administratif 2022

L'article L. 1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du Compte administratif présenté par le Maire, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire du compte administratif de l'exercice 2022, et après en avoir délibéré,

Considérant que Bernard CROUZIL, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Dominique BOUTEILLER, adjoint au maire délégué aux finances, pour le vote du compte administratif,

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif 2022 dont les résultats sont les suivants :

Section d'Investissement :

Dépenses	Prévisions :	490 679,53
	Réalisations :	277 192,73
	Restes à réaliser :	0
Recettes	Prévisions :	490 679,53
	Réalisations :	270 172,99
	Restes à réaliser :	0

Section de Fonctionnement :

Dépenses	Prévisions :	906 670,94
	Réalisations :	658 151,12
Recettes	Prévisions :	906 670,94
	Réalisations :	839 030,18

Résultat de clôture de l'exercice 2022

Envoyé en préfecture le 01/03/2023
Reçu en préfecture le 01/03/2023
Publié le 01/03/2023
ID : 031-213101629-20230223-D2023009-DE



Investissement :	-	7 019,73
Résultat reporté :	-	127 572,11
Résultat cumulé :	-	134 591,84

Fonctionnement :	180 879,06
Résultat reporté :	151 291,44
Résultat cumulé :	332 170,50

Résultat global :	197 578,66
--------------------------	-------------------

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme.

**Le Maire,
Bernard CROUZIL**

